

Ordonnance Souveraine n° 8.964 du 6 décembre 2021 créant un Comité de coordination et de suivi de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et la corruption

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	6 décembre 2021
Publication	Journal de Monaco du 17 décembre 2021 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Lutte contre le financement du terrorisme, la corruption et le blanchiment

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2021/12-06-8.964@2023.02.04>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 17 décembre 2021

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2021/Journal-8569>